



**N° 206 / 2025**

**URGENT**

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Institutions Spécialisées en Suisse présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Service des procédures spéciales), et se référant à la communication conjointe des procédures spéciales AL TUN 5/2025 en date du 25 juin 2025 au nom de M. Mohamed Ali Rtimi, a l'honneur de l'informer que les autorités tunisiennes sollicitent la prolongation du délai de réponse à cette communication.

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Service des procédures spéciales) les assurances de sa haute considération.



Genève, le 22 août 2025

**Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
(Service des procédures spéciales)  
Genève**

[ohchr-registry@un.org](mailto:ohchr-registry@un.org)